

2 / FILASSISTANCE : en cas de dépendance ou de handicap d'un proche



Pourquoi FilAssistance ?

Parce que chacun(e) peut un jour avoir un proche gravement touché par le handicap ou la maladie. En tant qu'aidant(e), vous apportez une aide quotidienne à votre ascendant(e), conjoint(e) ou enfant. FilAssistance vous informe, vous oriente et vous accompagne vers des solutions concrètes, individualisées et appropriées. L'anonymat et la confidentialité sont garantis.

Qui est FilAssistance ?

C'est une société qui assure une prestation financée par le Groupe dans le cadre du contrat de prévoyance souscrit auprès d'AG2R La Mondiale Prévoyance.

Comment utiliser ce service ?

FilAssistance est à votre écoute
24h/24 et 7j/7 au

09 77 40 05 38

Préciser le numéro de contrat :

F14 D 0378



Quelles prestations ?

Un bilan « 360° de l'aidant »

Evaluation des besoins de votre proche dépendant ou handicapé. Analyse de la situation du couple aidant/aidé. Proposition de solutions adaptées.

Des services pour favoriser le maintien à domicile

Identification des difficultés du proche aidé et mise en place d'un plan d'aide à domicile, conseils et analyses budgétaires. Formation de l'aidant.

Des prestations pour faciliter votre quotidien

En cas d'éloignement géographique de l'aidant, soutien administratif au domicile de l'aidé.

En cas d'hospitalisation de l'aidant, organisation de la venue d'un garde malade à domicile ou organisation du transport d'un proche.

En cas d'absence imprévue de l'aidant, mise en place d'aide à domicile, d'accompagnement dans les déplacements...

Un accompagnement administratif

De l'aide dans les démarches pouvant aller jusqu'au montage de dossiers, recherches de financement, organisation de la venue d'un auxiliaire de vie, portage de repas...

Témoignages de nos collègues



Un maintien à domicile bien orchestré

Avec l'arrivée de ma mère chez nous, ma vie commençait à devenir très compliquée à organiser entre mon activité professionnelle et mes adolescents. J'ai eu un accident de voiture qui m'a conduit à l'hôpital pendant deux jours. FilAssistance a tout mis en place pour prendre en charge ma mère pendant mon absence, effectué une demande de dossier d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et nous a aidés à trouver des intervenants à domicile de confiance.

Laura

Etre accompagné(e), ça fait du BIEN !



1 / JURIS SANTE :

en cas de difficultés sociales, financières...



Pourquoi Juris Santé ?

Parce que chacun(e) peut être confronté(e) à des difficultés sociales, financières, familiales... qui peuvent survenir à différentes étapes de la vie, Juris Santé vous informe, vous oriente et vous accompagne vers des solutions concrètes, individualisées et appropriées. L'anonymat et la confidentialité sont garantis.

Qui est Juris Santé ?

C'est une association indépendante spécialisée dans le soutien juridique et administratif ainsi que dans l'accompagnement socioprofessionnel. Elle est composée d'une équipe pluridisciplinaire (juristes, psychologues, consultants, médiateurs...).

Pour quels besoins ?

La famille :

séparation, successions, aidants familiaux, allocations familiales, droit de visite, droit de garde, tutelle, curatelle, assurances, violences conjugales, coups et blessures, PMA, IVG...

Le patrimoine :

impôts, hébergement d'urgence, surendettement, accès la propriété, conclusion d'un bail, prêts...

La santé :

accès aux soins, handicap, mal-être, don d'organe, fin de vie, dépression, dépendance, addictions, pension d'invalidité, temps partiel thérapeutique...

Témoignages de nos collègues



Des tracas financiers derrière nous

Salarié chez Casino mais en arrêt de travail pour maladie de longue durée, alors que mon épouse était au chômage, nous rencontrons des difficultés financières pour régler notre loyer et nos crédits bancaires. Juris Santé nous a accompagnés pour compléter les dossiers afin d'obtenir des aides financières (Fonds de Solidarité pour le Logement, Aide Personnalisée au Logement...) et nous a orientés vers une assistante sociale. Notre vie a désormais repris son cours.

Rayan



Un nouveau départ

Je suis salariée chez Casino depuis 2001. Suite à des problèmes de santé et en arrêt de travail, je m'interrogeais sur la reprise de mon poste étant donné mes difficultés physiques. Juris Santé m'a expliqué l'intérêt de me faire reconnaître travailleur handicapé pour bénéficier d'un aménagement de poste. J'ai effectué les démarches et j'ai pu reprendre le travail sur un poste aménagé.

Nathalie



Un divorce équitable

Salarié chez Casino, j'ai rencontré des difficultés au cours de ma procédure de divorce. Lors de la séparation des biens, je souhaitais mettre un terme au remboursement de la maison achetée avec mon ex-conjointe que seule cette dernière occupait désormais. Juris Santé m'a orienté vers trois solutions : sollicitation du Juge aux affaires familiales, demande d'un loyer à mon ex-conjointe pour ma partie d'indivision, sortie de l'indivision par la vente du bien.

Tous ces conseils m'ont aidé à trouver un compromis. J'ai même pu anticiper des problèmes financiers auxquels je n'avais pas pensé.

François



Une plateforme est accessible à tous les collaborateurs du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf jours fériés)

04 26 55 71 60

contact@jurissante.fr